

LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DES ESPECES A ENJEUX POUR LA SANTE HUMAINE



OBSERVATOIRE DES ESPECES
A ENJEUX
POUR LA SANTE HUMAINE

Actualité

Dans ce numéro

Création de l'Observatoire
des espèces à enjeux pour
la santé humaine

Création d'un Observatoire
des chenilles
processionnaires

Retour sur les journées de
lutte contre les ambrosies
& les 10 ans de
l'Observatoire

Ambrosia pollen is coming
Il y a du pollen dans l'air

Des chenilles qui nous
fascinent

Informations sur les
végétaux pouvant avoir un
impact sur la santé lors de
la vente

L'OBSERVATOIRE DES ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTÉ HUMAINE

Certaines espèces, animales ou végétales, exotiques envahissantes ou proliférantes localement, agissent directement sur la santé humaine (allergie respiratoire, risque en cas d'ingestion ou de contact). Parmi ces dernières, des espèces (berce du Caucase, Datura, chenilles processionnaires, etc.) appellent l'attention des pouvoirs publics et de la population¹.

À ce titre, l'information et la formation des professionnels et du grand public sont nécessaires. Cela permet d'organiser et de coordonner les mesures de lutte contre ces espèces à enjeux pour la santé humaine. Le tout, dans une approche « Une seule santé », intégrant également la santé des écosystèmes et en promouvant des solutions fondées sur la nature.

C'est dans ce cadre que cette année, l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine voit le jour. Plusieurs missions lui seront confiées en plus de celles sur les ambrosies qui se poursuivront évidemment :

- rechercher, répertorier, valoriser et diffuser la connaissance sur certaines espèces et notamment sur leurs effets sur la santé et les milieux
- valoriser et coordonner les actions de prévention, de lutte, de formation et d'information menées par l'ensemble des acteurs territoriaux
- créer et diffuser, pour le grand public et les professionnels, des outils de surveillance, de prévention, en lien notamment avec les acteurs de la surveillance pollinique et de lutte contre certaines espèces.

Rendez-vous sur [ESPECES-RISQUE-SANTE.INFO](https://especes-risque-sante.info) pour plus d'infos !

C'est pourquoi vous recevez désormais la Lettre de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine qui complète la lettre de l'Observatoire des ambrosies ! Vous aurez donc en plus des actualités sur l'ambrosie des informations sur d'autres espèces.

L'OBSERVATOIRE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

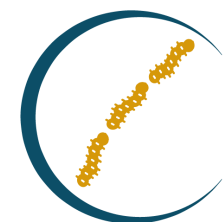
Actualité

Une des premières actions de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine est l'ouverture d'une mission sur les problématiques liées **aux chenilles processionnaires du pin et du chêne**.

A l'image de l'existant sur ambrosies, un nouvel Observatoire des chenilles processionnaires voit le jour dont les principales missions sont de :

- constituer un centre national de ressources en matière de chenille processionnaire,
- contribuer à valoriser les connaissances sur ces espèces et notamment leurs effets sur la santé,
- mettre en avant les actions durables de prévention ainsi que les données scientifiques et les projets de recherche en cours,
- développer des actions en partenariat avec les acteurs nationaux et de terrain.

Rendez-vous sur notre nouveau site : chenille-risque.info pour en savoir plus.



OBSERVATOIRE
DES

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

L'Observatoire met en valeur les actions efficaces pour un meilleur contrôle du développement des chenilles processionnaires et une réduction de leurs impacts sur la santé et les milieux.



RETOUR SUR LES JOURNÉES DE LUTTE CONTRE LES AMBROISIES !

Comme chaque année, les Journées de lutte contre les ambrosies se sont tenues du **15 au 30 juin**. Durant cette campagne 2021, une cinquantaine d'événements ont eu lieu sur toute la France (cf. carte ci-contre).

Les événements étaient organisés majoritairement par des collectivités, des FREDON, des ARS, des CPIE ou d'autres structures impliquées dans la lutte contre les ambrosies.

Les journées organisées étaient le plus souvent des chantiers d'arrachage d'ambrosies, des conférences ou expositions, des visites de terrains pour savoir reconnaître la plante et des formations de référents.

D'autres pays organisent des manifestations, vous pouvez les retrouver sur le site de l'IRS.



LES 10 ANS DE L'OBSERVATOIRE DES AMBROISIES

L'Observatoire des ambrosies a fêté son anniversaire le 15 juin dernier, à l'occasion de l'ouverture des Journées de lutte contre les ambrosies, en organisant un **e-colloque national retransmis en direct** sur YouTube. La journée était rythmée par des interventions plateau, séquences vidéo et quiz interactifs avec les spectateurs.

Lors de cette journée introduite par Jérôme Salomon, directeur général de la santé, plusieurs intervenants se sont succédés pour revenir sur l'histoire de l'Observatoire, présenter les actions et faits marquants des 10 dernières années, montrer le rôle des différents acteurs de la lutte et annoncer le lancement de l'**Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine** dans le cadre du **Plan national Santé Environnement 4 « un environnement, une santé »**¹.

L'après-midi s'est articulée autour de présentations réparties en trois thématiques : le **rôle de la société civile** dans une dynamique santé-environnement, le **rôle de la réglementation** et les **innovations techniques et scientifiques** en matière de lutte contre l'expansion de l'ambrosie.

L'intégralité de la journée peut être visionnée sur [la chaîne YouTube de l'Observatoire](#).



AMBROSIA POLLEN IS COMING – IL Y A DU POLLEN DANS L'AIR

Le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) annonce chaque année la **date prévisionnelle du premier jour de pollinisation** de l'ambrosie dans la région lyonnaise. Cette année cela devrait survenir le **05 août**².

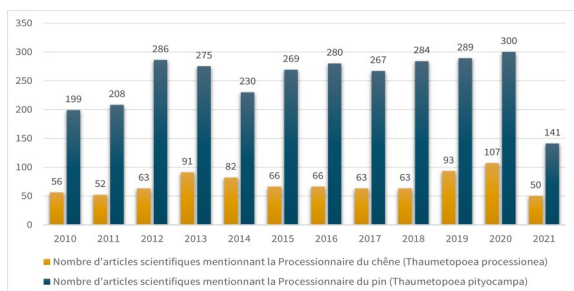
Le calcul de la DDP (Date de Début de Pollinisation) ambrosie 2021 a été fait par le RNSA avec les données Météo France d'avril et mai. Cette date sera affinée et mise à jour vers le 10 juillet 2021 avec les dernières données météo de juin et de début juillet.

C'est grâce à son réseau de mesure et à son modèle de prévision que le RNSA peut donner une information sur l'arrivée des premiers grains de pollen d'Ambrosie à feuilles d'armoïse dans l'air. Ces dates peuvent varier de 2 à 4 jours en fonction de la région et des conditions environnementales et météorologiques. Le pic principal de pollen interviendra une vingtaine de jours plus tard, aux alentours **du 25 août**.

DES CHENILLES QUI NOUS FASCINENT

Il est possible de mesurer l'intérêt du grand public pour le sujet des processionnaires en regardant les occurrences de recherche des termes associés à « chenilles processionnaires » sur les moteurs de recherche. De même, on apprécie l'intérêt des scientifiques sur le sujet, grâce au nombre de recherches parues chaque année³.

Les recherches du grand public sur le sujet sont principalement réalisées via la mention « **chenilles processionnaires** » ou « **Processionnaire du pin** », qui est l'espèce la plus connue. On remarque des **pics d'intérêt** en automne et au printemps, au moment des processions. C'est lors de ces périodes que la **présence de poils urticants** est la plus élevée. Il faut donc redoubler de vigilance, des réactions allergiques de type urticaire ou des difficultés respiratoires peuvent survenir.



Entre **2010 et 2021**, les publications scientifiques concernaient en grande majorité la Processionnaire du pin avec **250 publications** en moyenne chaque année. Bien que moins nombreuses, les publications concernant la Processionnaire du chêne sont en nombre constant, **60 publications** en moyenne. Ces données montrent que ces espèces intéressent les scientifiques, les recherches étant tournées sur la compréhension de **leurs cycles de vie**, leurs **impacts sanitaires** et **environnementaux** et les **moyens de gestion** existants et futurs.

INFORMATIONS SUR LES VÉGÉTAUX POUVANT AVOIR UN IMPACT SUR LA SANTÉ LORS DE LA VENTE

A partir du 1 juillet, les distributeurs ou vendeurs de végétaux informeront les acquéreurs sur les plantes vivantes pouvant avoir un impact sur leur santé. Cela se fera par le biais de l'affiche ci-dessous.



On retrouve cette action dans **l'arrêté du 4 septembre 2020**, signé par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, le ministre des Solidarités et de la Santé et le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation⁴.

Parmi les espèces mentionnées, nous retrouvons le Datura stramoine, le Laurier rose et l'If, toxiques en cas d'ingestion, mais également le Noisetier commun, l'Armoise commune et le Charme pour leurs pollens susceptibles de provoquer des allergies respiratoires ou encore le Dieffenbachia et l'Euphorbe pour les réactions cutanées qu'elles génèrent en cas de contact avec la peau.

Vous pourrez retrouver la liste des **espèces susceptibles de porter atteinte à la santé humaine** sur notre site **plantes-risque.info**, classés en trois catégories : risque d'allergie, en cas de contact ou en cas d'ingestion.

L'affiche officielle à utiliser dans les magasins vendant des végétaux, ainsi que ses déclinaisons sont disponibles sur **plantes-risque.info**.

Législation

SOURCES D'INFORMATION

1. **Le Gouvernement lance le 4^{ème} plan national santé environnement « Un environnement, une santé »** (solidarites-sante.gouv.fr)
2. **RNSA, Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique — RNSA** (pollens.fr)
3. **Google trend et Google scholar**, graphiques réalisés par l'Observatoire des espèces à enjeu pour la santé humaine.
4. **Arrêté du 4 septembre 2020** relatif à l'information préalable devant être délivrée aux acquéreurs de végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine (legifrance.gouv.fr)

RÉDACTION :

Alexandra MARTIN
Marilou MOTTET
Alice SAMAMA



CONTACT :

espece-risque-sante@fredon-france.fr

Tél : +33 (0)1 53 83 71 75

Retrouvez l'actualité de l'Observatoire sur nos réseaux sociaux



Tous les numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables ici

EN BREF

- Pour rappel, www.ambrosie.info devient www.ambrosie-risque.info !
- Deux nouveaux arrêtés préfectoraux ambroisies ont été publiés pour Ile de France : **Paris** et le département de **l'Essonne** sont désormais couverts. Retrouvez tous les arrêtés préfectoraux ambrosie sur <https://ambrosie-risque.info/reglementation/>